

PROCES VERBAL DU COMITE SYNDICAL LOIRE-LONGUE LUNDI 16 JUNI 2025 A 18H30 AU SIVU

Date de convocation : L'an deux mille vingt-cinq, le seize juin à dix-huit heures trente, le Comité syndical convoqué le six juin deux mille vingt-cinq, s'est réuni en séance au nombre prescrit par la Loi, à Longué sous la présidence de Monsieur Laurent NIVELLE, Président

Présents : Mmes et M. LE COQ S.- PICHONNEAU P.- RAPICAULT C.- TARDIVEL J.- BOIREAU C.- CANTIN J.- DEROUET S.- LEFEBVRE S.- NIVELLE L. - PAPOT T.- SERRET R.-

Absents : RICHARDF. (*donne pouvoir à Mme LE COQ*) - LE NUD A.- RAVENEAU A. (*donne pouvoir à Mme Pichonneau*)

Date de convocation : 06/06/2025

Date d'affichage : 06 /06/2025

Nombre de conseillers en exercice : 14

Nombre de conseillers présents : 11

Nombre de votants : 13

Secrétaire de séance : *Monsieur BOIREAU*

1. Adoption du procès-verbal du comité syndical du 31 mars 2025 :

Conformément aux dispositions du Code Général des Collectivités Territoriales, le Président demande à l'Assemblée, qui a été destinataire du procès-verbal du comité syndical du 31 mars 2025, si des modifications sont à apporter à ce document.

Le procès-verbal du 31 mars 2025 est adopté à l'unanimité.

2. Information sur les décisions et marchés pris par le Président

Le Président informe les membres du Comité que conformément à la délégation qui lui a été accordée par délibération du 25 avril 2022, il a été amené à prendre des décisions et à signer des conventions :

• Fonctionnement :

- Paiement de la contribution auprès de la FIPHFP (Fonds pour l'Insertion des Personnes Handicapées de la Fonction Publique) pour un montant de 4 752 €
- Paiement auprès de Hygiène Loire Environnement de la prévention dératisation pour les 3 structures pour un montant de 611,82 €
- Paiement de la Formation Analyse de la Pratique auprès de Itinérance pour les 3 structures pour un montant de 943,62 €
- Paiement de la compensation SFT (Supplément Familial de Traitement) 2023 auprès de la Caisse des Dépôts pour un montant de 872 €
- Versement de la subvention auprès de la FEDERATION FAMILLES RURALES pour les ALSHs pour un montant de 26 238,50 € pour Longué et 4 739,50 € pour Vernantes (2^{ème} versement 2025)
- Paiement de la maintenance + formation 2025 auprès de BERGER LEVRAULT pour un montant de 492 €
- Paiement de l'Assurance Statutaire 2025 auprès de YVELIN pour un montant de 23 186,42 €
- Achat d'un switch pour le serveur auprès d'ORDICUBE pour un montant de 348 €

- Achat de matériels pour la réparation des WC auprès de TEREVA pour la MPE pour un montant de 253,28 €
- Paiement de la réparation du sèche-linge auprès de ROUXEL pour la MPE pour un montant de 393,60 €
- Paiement du renouvellement de la Clé de Signature Electronique auprès de BERGER LEVRAULT pour un montant de 552 €
- Paiement de la réparation d'une fermeture auprès de OCTOPUS HABITAT pour St Clément pour un montant de 224,84 €

- Investissement :

- Paiement de la situation n°1 auprès de GUIOCHEAU pour l'extension de l'ALSH de Longué pour un montant de 23 155,46 €
- Paiement de la situation n°2 auprès de GUIOCHEAU pour l'extension de l'ALSH de Longué pour un montant de 18 416,20 €
- Paiement des missions CT – démarrage des travaux – auprès de SOCOTEC pour l'extension de l'ALSH de Longué pour un montant de 660 €
- Paiement des missions SPS – démarrage des travaux – auprès de BUREAU VERITAS pour l'extension de l'ALSH de Longué pour un montant de 308,58 €
- Paiement du droit d'utilisation 2025 auprès de BERGER LEVRAULT pour un montant de 4 428 €

3. Point RH

Monsieur Nivelles fait un point sur la situation RH des structures :

→ Création d'un poste cuisine ménage au multi-accueil de Longué-Jumelles, suite au départ d'un agent et la mise en disponibilité d'un autre dans la suite de son congé parental ;

Mme Céline Bossé, agent CAP, est partie pour une autre collectivité depuis le 1^{er} juin. Nous pallions son départ par un remplacement jusqu'à la fermeture estivale. Son départ permet de repenser l'organisation de la structure, et d'embaucher un nouvel agent : à partir de la rentrée, un agent sera dédié spécifiquement au poste cuisine/ménage. Les agents CAP n'effectueront plus ces missions (qui seront tout de même maintenues sur la fiche de poste), sauf en cas d'absence de cette personne. Ce nouvel agent occupe la place d'un agent en disponibilité.

→ Stagiairisation de Mme Cyrielle Maréchal, agent présent dans nos effectifs depuis 2022 ; Auparavant volante, puis mise sur un poste de congé parental, elle prend donc le poste de titulaire, laissé vacant par Céline Bossé.

→ Embauche d'une nouvelle apprentie à la micro-crèche de St Clément des Levées : le CNFPT nous accompagne de nouveau, avec une prise en charge d'une partie des dépenses ;

Coût : 13 425 € (salaire + cotisations)

Aide : 6 000 € (cnfpt) = couvrent les frais de scolarité à la CCI

→ Arrêt à Vernantes au mois de juin : remplacé par un agent non qualifié, suite à une dérogation obtenue auprès du département.

→ Arrêt d'une remplaçante à Longué : recherche pour la remplacer, potentiellement jusqu'à fin juillet.

→ Arrêt à St Clément : remplaçante présente jusqu'au 9 juillet.

4. Extensions ALSH

- Site de Vernantes

Mme Tardivel présente le chantier de Vernantes, un retard est observé sur le début des travaux, à cause d'éléments manquants venant d'une entreprise.

Le terrain d'accès au chantier a été empierré pour permettre l'accès des entreprises : un devis supplémentaire a donc été signé.

Ci-dessous : une photo de la vue aérienne de l'accès au chantier, avec la flèche représentant le chemin d'accès via un terrain privé ; ainsi que deux photos complémentaires présentant la mise en place des cabanes de chantier sur le terrain mis à disposition par Mme Fourier le temps des travaux, facilitant l'accès pour les entreprises.



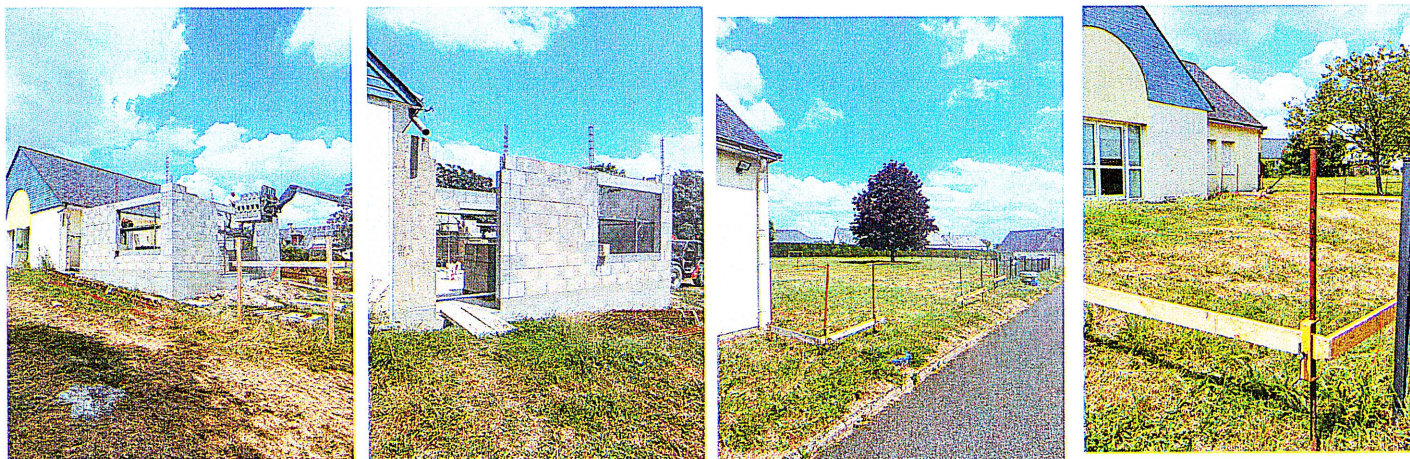
Mme Tardivel précise que les élus de Vernantes se sont questionnés sur l'espace de 3 mètres entre la nouvelle construction et le terrain voisin de Monsieur Fourier donnant sur la route de Longué. Il est précisé que cela a été une demande du propriétaire de ne pas coller l'extension en limite de propriété.

- Site de Longué

M. LEFEBVRE informe les élus de l'avancée du chantier qui reste conforme au planning établi.

Les réunions se déroulent tous les lundis à 14h30 sur site, la phase 1 (extension du bâtiment primaire) est quasiment terminée pour le gros œuvre, l'entreprise de couverture prend le relai et les fenêtres devraient être posées mi- juillet.

M. LEFEBVRE précise qu'un devis complémentaire a été établi ce jour par Delaunay Couverture. En effet, une saillie avec raccord ardoise et gouttière devra être faite afin d'éviter un mauvais écoulement des eaux et disposer d'une étanchéité maximale.



Ce devis amène les élus à débattre en précisant que ce souci aurait pu être évité dans les plans proposés initialement.

M NIVELLE précise que lors de chantiers, quelques déconvenues sont à prévoir mais précise en reparler avec le cabinet d'architecte.

La phase 2 (bâtiment primaire) du chantier a été borné et le gros œuvre va débiter.

5. Agenda

→ Lundi 23 juin

- 16h : pose de la première pierre ALSH de Vernantes
- 17h30 : pose de la première pierre ALSH de Longué
- 18h30 : Réunion au SIVU avec les maires des communes

→ Mardi 1^{er} juillet à 18h30 : Fête de fin d'année au multi-accueil de Vernantes (présence d'un musicien)

→ Mardi 1^{er} juillet à 18h : Fête du RPE, derrière la salle des fêtes de St Philbert du Peuple

→ Jeudi 03 juillet à partir de 18h : Fête de fin d'année au multi-accueil de Longué

→ Mercredi 23 juillet à 18h30 : Fête de fin d'année à la micro-crèche de Saint Clément.

6. Questions diverses

M NIVELLE propose aux élus de modifier l'organisation du temps de rencontre avec les agents initialement prévu au mois de novembre au restaurant.

Il est proposé un temps en début d'année scolaire, en extérieur avec un repas champêtre afin d'amener plus de convivialité.

Les élus sont en accord avec cette idée, il est donc acté la date du lundi 08 septembre à Saint Clément des Levées à 19h30 pour ce temps convivial, remplaçant ainsi le repas de fin d'année.

FIN DE SEANCE : 19h35

Secrétaire de séance- M. Christophe BOIREAU

